ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS selon leurs besoins

9

Chaque année, le Département apporte un soutien financier important aux associations du territoire, mais il souhaite aller plus loin avec la création d'Asso71. Ce nouveau service départemental, lancé le 1^{er} septembre 2022, entièrement dédié au monde associatif, propose de les accompagner là où elles en ont véritablement besoin.

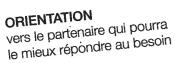
Le Département se positionne ainsi dans un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil, en complémentarité des autres acteurs institutionnels ou de la société civile.

LES SERVICES PROPOSÉS

par Asso71 aux associations



ACCUEIL ET ÉCOUTE par mail, téléphone ou rendez-vous physique





TEMPS D'ÉCHANGES

collectifs sur des

problématiques communes



TRAVAIL SUR L'ANIMATION du réseau associatif et le développement du bénévolat

accompagnement en direct de l'association de manière ponctuelle ou plus régulière



CONTACT: Asso71

Service départemental des associations - Du lundi au vendredi, de 9h à 19h 03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr

POUR LES ASSOCIATIONS LE DÉPARTEMENT AGIT!





